Communauté de communes du Pays de Moncontour

Hénon ▪ Moncontour ▪ Plémy ▪ Quessoy ▪ Saint-Carreuc ▪ Trédaniel

LE GUIDE DU TRI

LES ORDURES MÉNAGÈRES - LES DÉCHETS RECYCLABLES - LE VERRE

Début de la collecte sélective + de tri à partir du 6 janvier 2014

TOUT NOUVEAU, TOUT SIMPLE, TOUT PRÈS

LE BAC JAUNE ARRIVE CHEZ VOUS

PLUS D'INFOS sur
www.pays-moncontour.com

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ECO EMBALLAGES

Amélioration du tri sélectif et gestion des déchets

TOUT NOUVEAU, TOUT SIMPLE, TOUT PRÈS...

La communauté de communes du Pays de Moncontour s'engage pour optimiser ses modes de collecte des déchets ménagers et s'inscrit ainsi dans les objectifs du Grenelle de l'environnement.

+ de recyclage = + d'énergie économisée

+ plus de ressources naturelles préservées = − d'émission de gaz à effet de serre

Chaque jour, en triant vos emballages, vous contribuez déjà à préserver l'environnement. Ensemble, allons plus loin et donnons un coup d'accélérateur au recyclage. Votre **nouveau service de tri à domicile** et les consignes de tri qui évoluent sur d'autres emballages en plastique vont dans ce sens.

Ce guide vous donnera les actions à mettre en pratique au quotidien

67% DES EMBALLAGES SONT RECYCLÉS GRÂCE AU TRI

Le guide du tri

MODE D'EMPLOI

Les résidents de 6 communes de la communauté de communes du Pays de Moncontour accueillent un nouveau bac jaune pour faciliter le tri.

LES RECYCLABLES P4

LES DÉCHETS NON RECYCLABLES P6

LE VERRE P7

BOUTEILLES ET BOCAUX

LES ENCOMBRANTS P7

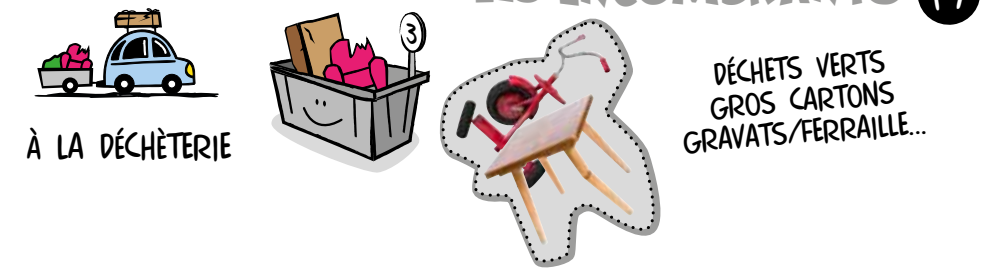

DÉCHETS VERTS
GROS CARTONS
GRAVATS/FERRAILLE...

LES RECYCLABLES

DANS VOTRE NOUVEAU BAC À COUVERCLE JAUNE

POUR BIEN RECYCLER !!!

- Vider les emballages, pas besoin de les laver, économisons l'eau !
- Éviter de déchirer, froisser ou plier les papiers
- Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres
- Enlever le plastique à l'intérieur des boîtes de céréales, chocolats,...

Les emballages en plastique

LES NOUVEAUX !

- bouteilles et flacons en plastique (eau, huile, sauce, liquide vaisselle, nettoyant, gel douche, shampoing, yaourt à boire,...)

Les papiers et emballages en cartonnette

- journaux / magazines / enveloppes catalogues (sans leurs films plastiques)
- cartonnettes d'emballages ménagers (boîtes de céréales, de pizza, de gâteaux, d'œufs...)
- briques alimentaires (brique de lait, de soupe...)

Les emballages en aluminium et en acier

- boîtes de conserve, canettes, bouteilles de sirop,...
- barquettes en aluminium
- aérosols du quotidien

+ de tri

De nouveaux emballages recyclables en plastique s'ajoutent à mon tri

- Emballages ayant contenu de la nourriture (jambon, viennoiserie...), pots de yaourt, de crème fraîche, barquettes en polystyrène
- Emballages d'ampoules, de stylos...
- Les petits pots de fleurs en plastique fin

Ils ne sont pas acceptés
Je les dépose à ma déchèterie

Ils ne sont pas acceptés
Je les jette dans ma poubelle habituelle à ordures ménagères

LES DÉCHETS NON RÉCYCLABLES

DANS VOTRE BAC À COUVERCLE MARRON

Je sors mon bac le soir, la veille de la collecte, je pense à rentrer mon bac après la collecte !

- sacs en plastique
- papiers gras - couches
- mouchoirs et essuie-tout
- restes de cuisines ...

+ de tri

Des déchets peuvent être compostés
(épluchures, restes de repas, ...)

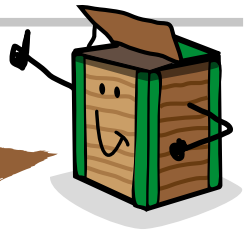

POUR BIEN RECYCLER !!!

- **J'ai un doute sur mon tri ? je choisis ma poubelle à déchets ménagers (couvercle marron)**
- **Ne pas jeter ses déchets en vrac mais en sacs poubelle bien fermés**
- **Certains déchets sont maintenant recyclés (pot de yaourt,...) je pense à consulter mon guide du tri**

LE VERRE EN POINT RECYCLAGE

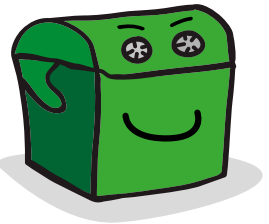

Je me déplace dans le point recyclage de ma commune*

- bouteilles (vin, huile, jus de fruits, ...)
- bocaux en verre (confitures, cornichons, ...)
- pots en verre

* Liste des point recyclage sur www.pays-moncontour.com

POUR BIEN RECYCLER !!!

- **Retirer les bouchons ou couvercle de métal, ils sont à déposer dans votre bac jaune**
- **Mettre les bouchons de liège dans votre poubelle à déchets ménagers**

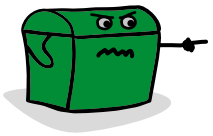

Ils ne sont pas acceptés
Je les dépose à ma déchèterie

LES ENCOMBRANTS À LA DÉCHÈTERIE

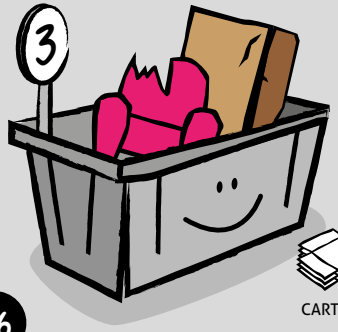

Certains déchets ne sont pas pris en charge par la collecte traditionnelle et nécessitent d'être déposés en déchèterie.
Ils seront traités ou recyclés selon leur nature.

CARTONS

ENCOMBRANTS

FERRAILLE

BOIS

ÉLECTROMÉNAGERS

TEXTILES

BATTERIES

PILES AMPOULES

GRAVATS FAÏENCES

PLACOPLATRE

PRODUITS NOCIFS ET TOXIQUES

GAZON - VÉGÉTAUX BRANCHES

La déchèterie

- **Le Pontrien - HÉNON**
  Tél : 02 96 69 38 70
  Lundi et mercredi matin :
  9h / 11h45
  Jeudi et samedi :
  9h / 11h45 - 14h / 17h45

Adoptez aussi des gestes NATURE et faites des économies !

EN COMPOSTANT...

Le compostage est une pratique facile et naturelle alliant environnement... et économie.

En effet, faire son propre compost est un moyen idéal pour réduire ses ordures ménagères et ainsi limiter les coûts liés à l'élimination de nos déchets.
Composter, c'est recycler les déchets organiques de la maison en un amendement naturel et... de qualité.

Ce processus résulte de la transformation des déchets organiques (épluchures, déchets verts...) par des micro-organismes et petits animaux en un produit comparable à l'humus. Cela permet ainsi d'éviter l'achat et l'utilisation d'engrais chimique.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre collectivité afin d'obtenir votre petit guide pratique du jardinage au naturel

...EN ACHETANT MALIN

Pour limiter l'impact de votre consommation sur l'environnement, et aussi, faire des économies, vous pouvez « acheter malin ».

Pour cela il faut se poser quelques questions :

- Cet achat est-il vraiment un besoin ?
- Comment le produit est emballé ?
- D'où vient-il ?
- L'emballage est-il recyclable ?

Consommer « malin » c'est consommer autrement :

- En favorisant un produit réutilisable plutôt qu'à usage unique
- En choisissant un produit au format le plus adapté à ma consommation
- En préférant les produits de saison
- En privilégiant les emballages recyclables
- En favorisant les achats en vrac plutôt que les produits suremballés
- En préférant des produits « écolabellisés »

Communauté de communes du Pays de Moncontour

16 place Penthièvre - 22 510 Moncontour
Tél. : 02 96 73 44 92

PLUS D'INFOS sur
www.pays-moncontour.com

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ECO EMBALLAGES

Cyan100.com | 07-13-346 | Photos : ©Eco-emballage - Thinkstock.com | Imprimé dans le respect de l'environnement sur du papier 100% recyclé